L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 17 DECEMBRE 1857.

imprimé et publié par
C. F. WEISSE & Co.
EDITEURS-PROPRIETAIRES:
G. F. WEISSE, E. DUPUGH,
E. DUVERGER, E. HARDY.
Rue de Chartres No. 83, entre Conti et Bienville.

NOUVELLE-ORLEANS:
JEUDI MATIN 17 DECEMBRE.

Ventes à l'encan de ce jour.

PAR JAMES LYNCH.—A 11 heures et demie du matin, au magasin No 76 — Riches et magnifiques soieries d'étoffes.

PAR JAMES LYNCH.—A dix heures et demie, au magasin No 76 — Riches et magnifiques soieries de Lyons.

PAR E. PAYCHAUD, Huissier.—A 11 heures, en face du Marché — Maison de deux étages de la Vieille Levée — Maison couverte d'ardoise.

PAR E. PAYCHAUD, Huissier.—A 11 heures, à leur magasin d'encan, No 28 Vieille Levée — Indienne, drap, casimir, flanelle, chemises, etc.

PAR E. PAYCHAUD, Huissier.—A 11 heures et demie, au magasin d'encan, No 28 rue de la Levée — Indienne, drap, casimir, etc etc richement et piqué.

PAR E. PAYCHAUD, Huissier.—A 11 heures et demie, au magasin de M. Lafourche No 30 Vieille Levée — Eaux d'Apollinaris, Soda Water, etc.

PAR E. PAYCHAUD, Huissier.—A midi, en face du Marché — Maison de deux étages, encoignure des rues Levée et Conti, neuvième District.—Fonds d'un salon et chambre à coucher.

Rapports des Secrétaires.

Le secrétaire de l'intérieur s'occupe en premier lieu dans son rapport du domaine public. Il en fait l'historique et parle longuement du système adopté pour la classification des terres publiques. Celles-ci ont une superficie de 1,459,000,000 d'acres dont 57,442,000 acres seulement ont été mis en vente, soixante étaient sur le marché le 1 septembre dernier. Les Etats-Unis ont donc 1,075,558 acres dont ils n'ont pas disposé jusqu'à présent. Les ventes de l'année dernière s'élèvent à 5,300,530 acres. 7,581,000 ont été livrés sur la présentation des mandats délivrés pour services militaires, et 1,150,000 à des compagnies de chemins de fer en vertu des actes faites par le Congrès. Les trente-trois territoires ont rapporté 84,725,000 elles avaient produit en 1856 plus de neuf millions. La diminution est forte, comme on le voit. La quantité de terres livrées à titre de gratification pour services rendus pendant nos dernières guerres a également plus faible de 20 pour cent.

M. Thompson engage le Congrès à instituer une commission pour la réglement des titres de terre au Nouveau Mexique et une autre pour explorer ce territoire.

Les Etats-Unis renferment 323,000 indiens nomades parce la plupart une vie errante, il est impossible de les civiliser ouvertement d'améliorer leur sort. Il faut donc chercher à les réunir les dissoudre et les rapprocher et de fonder partout des établissements agricoles. Les Indiens Seminoles, un autre plus d'empressement que ceux du Nord à accepter les bienfaits de la civilisation, ont été transportés au Canada. Les Chickasaws, les Choctaws, les Creeks et les Séminoles cultivent la terre et récoltent des grains. M. Thompson croit qu'il serait utile d'établir partout où une Cour de District, chargé de recevoir leurs différends.

Deux des territoires d'Orégon et de Washington demandent instamment à hâter cet organisation. Ils sont très éloignés de la capitale de l'Union, et il serait facile de s'en rendre maître et de mettre fin aux troubles. Il est seulement que le Congrès alloue une certaine somme pour payer les frais de déplacement des témoins.

Environ un million et demi appartenant à la caisse indienne a été investi en effets publics.

A la date du 1er juin 1857, l'argent dû aux soldats de la révolution et à leurs veuves, s'élevait à $61,314,620, sans compter la valeur des terres qui leur ont été accordée. Le gouvernement a distribué l'année dernière, à titre de gratification, 41,483 mandats représentant 5,372,160 acres de terre. Il en a été ainsi depuis la guerre de la révolution qui a représenté 60,701,342 acres.

Du 1er janvier au 30 septembre 1857 le bureau des patentes a reçu 4,000 demandes de brevets; 2,257 ont été repoussées et il a été accordé 2,000 brevets. Les recettes du bureau pendant ces trois premiers trimestres de l'année ont été de $161,411 et les dépenses à $153,000.

Au rapport relatif au service de l'intérieur est annexé un plan de la ville de Washington dressé par le directeur du bureau général des terres. Il a été approuvé par le président le 30 septembre dernier. Actuellement est compris entre 6,000,000 acres de terre mis en réserve pour l'extension de la capitale pour les quinze mois. Le dernier état du bureau général attribue cette différence en moins aux réserves faites sur les parcours des chemins et à la réduction de 1,000 acres en vertu de la loi de cette session de 1853.

Pendant cette dernière année, le gouvernement a vendu 9,664,000 acres à un terme moyen de 1 dollar 21 cent. une superficie de 24,241 acres a été vendue aux différentes compagnies de chemins de fer qui ont une étendue de 9,611 milles.

Les ventes pour le 1er juillet 1857 et le 1er juillet 1856 ont été inférieures de 24,000,000 acres de celles de l'année précédente aux Etats-Unis seulement. La quantité qui a été accordée est de 1,174,281 acres, dont 40,135,564 reconnus par le directeur du Bureau général des terres. Le président a opposé son veto en faveur de la revendication des deux qu'y établissement. Ces terres ne devaient jamais être aliénées à aucune autre époque. Un certain nombre de ces terres et la quantité de celles qui sont mis annuellement sur le marché est beaucoup plus grande qu'à aucune autre époque.

Le rapport du commissaire des affaires relatives aux Indiens, adressé comme le précédent au secrétaire de l'intérieur, n'est pas très intéressant. Les terres accordées aux tribus sont prospères et en diminuant la quantité, elle augmente en valeur. Il est à rappeler et d'adopter quelques uns de ses passages. Les Indiens s'adaptent peu à peu aux usages chrétiens, ils sont encore entretenus et aussi leur paresse n'est pas tant sur les largesses du gouvernement, ils sont forcés de travailler pour les vivres et les vêtements. Les Indiens civilisés sont remarquables par leur intelligence.

TRESORERIE D'ETAT.—Les journaux de St Louis nous font les nouvelles d'Utah jusqu'au 3 novembre. Elles confirment le bruit de la destruction d'une convoi de vivres par les Mormons. Ces derniers ont enlevé six cents bœtes de somme appartenant au gouvernement. Ils ont aussi brûlé trente tentes et dévasté les environs. Ils ont commencé les hostilités en arrêtant deux officiers qui étaient à la recherche de leurs bœufs. Ils ont ensuite attaqué le convoi. Un colonel Johnston devait s'y rejoindre avec des renforts. Toutes les forces destinées à opérer contre les Mormons, dans le cas où ceux-ci se montreraient hostiles, ont été mises sous les ordres du colonel Johnston. Le général en chef a donné ses instructions également à Cumming, le nouveau gouverneur d'Orégon et de Washington territories, et Alvord, le nouveau chef de district. Il est seulement que le Congrès alloue une certaine somme pour payer les frais de déplacement des témoins.

Environ un million et demi appartenant à la caisse indienne a été investi en effets publics.

A la date du 1er juin 1857, l'argent dû aux soldats de la révolution et à leurs veuves, s'élevait à $61,314,620, sans compter la valeur des terres qui leur ont été accordée. Le gouvernement a distribué l'année dernière, à titre de gratification, 41,483 mandats représentant 5,372,160 acres de terre. Il en a été ainsi depuis la guerre de la révolution qui a représenté 60,701,342 acres.

Du 1er janvier au 30 septembre 1857 le bureau des patentes a reçu 4,000 demandes de brevets; 2,257 ont été repoussées et il a été accordé 2,000 brevets. Les recettes du bureau pendant ces trois premiers trimestres de l'année ont été de $161,411 et les dépenses à $153,000.

Au rapport relatif au service de l'intérieur est annexé un plan de la ville de Washington dressé par le directeur du bureau général des terres. Il a été approuvé par le président le 30 septembre dernier. Actuellement est compris entre 6,000,000 acres de terre mis en réserve pour l'extension de la capitale pour les quinze mois. Le dernier état du bureau général attribue cette différence en moins aux réserves faites sur les parcours des chemins et à la réduction de 1,000 acres en vertu de la loi de cette session de 1853.

Pendant cette dernière année, le gouvernement a vendu 9,664,000 acres à un terme moyen de 1 dollar 21 cent. une superficie de 24,241 acres a été vendue aux différentes compagnies de chemins de fer qui ont une étendue de 9,611 milles.

Les ventes pour le 1er juillet 1857 et le 1er juillet 1856 ont été inférieures de 24,000,000 acres de celles de l'année précédente aux Etats-Unis seulement. La quantité qui a été accordée est de 1,174,281 acres, dont 40,135,564 reconnus par le directeur du Bureau général des terres. Le président a opposé son veto en faveur de la revendication des deux qu'y établissement. Ces terres ne devaient jamais être aliénées à aucune autre époque. Un certain nombre de ces terres et la quantité de celles qui sont mis annuellement sur le marché est beaucoup plus grande qu'à aucune autre époque.

Le rapport du commissaire des affaires relatives aux Indiens, adressé comme le précédent au secrétaire de l'intérieur, n'est pas très intéressant. Les terres accordées aux tribus sont prospères et en diminuant la quantité, elle augmente en valeur. Il est à rappeler et d'adopter quelques uns de ses passages. Les Indiens s'adaptent peu à peu aux usages chrétiens, ils sont encore entretenus et aussi leur paresse n'est pas tant sur les largesses du gouvernement, ils sont forcés de travailler pour les vivres et les vêtements. Les Indiens civilisés sont remarquables par leur intelligence.

TRESORERIE D'ETAT.—Les journaux de St Louis nous font les nouvelles d'Utah jusqu'au 3 novembre. Elles confirment le bruit de la destruction d'une convoi de vivres par les Mormons. Ces derniers ont enlevé six cents bœtes de somme appartenant au gouvernement. Ils ont aussi brûlé trente tentes et dévasté les environs. Ils ont commencé les hostilités en arrêtant deux officiers qui étaient à la recherche de leurs bœufs. Ils ont ensuite attaqué le convoi. Un colonel Johnston devait s'y rejoindre avec des renforts. Toutes les forces destinées à opérer contre les Mormons, dans le cas où ceux-ci se montreraient hostiles, ont été mises sous les ordres du colonel Johnston. Le général en chef a donné ses instructions également à Cumming, le nouveau gouverneur d'Orégon et de Washington territories, et Alvord, le nouveau chef de district. Il est seulement que le Congrès alloue une certaine somme pour payer les frais de déplacement des témoins.

Dépêches télégraphiques.

TRANSMISES A L'ABEILLE.

NOUVELLES DE WASHINGTON.

New-York, 16 décembre.—Le correspondant du *Herald* dit que des instructions ont été transmises, par le télégraphe, aux collecteurs de la Nouvelle-Orléans et de Mobile, ainsi qu'aux avocats de district, en Louisiane et dans l'Alabama, pour qu'ils aient à user de tous les moyens légaux en leur possession, afin de prévenir le départ de toute expédition hostile à l'Amérique centrale.

Des instructions ont également été données pour poursuivre le steamer Fashion à son retour.

La frégate de guerre Jamestown doit faire voile immédiatement pour San Juan.

Le capitaine Chatard, du Saratoga, qui a permis au Fashion de débarquer des flibustiers à San Juan, doit être rappelé et suspendu.

Aujourd'hui, dit le correspondant du *Times*, le gouverneur Walker doit résigner son mandat.

Washington, 16 décembre.—La Chambre a pris possession de la nouvelle enceinte. Des communications ont été reçues du clergé de Washington, qui propose d'ouvrir la session par des prières.

Les représentants ont choisi leurs places au milieu de la plus grande confusion.

Le Sénat a résolu de nommer l'Imprimeur demain.

Une résolution a été adoptée pour demander au Président communication de toute la correspondance entre lui, les départements et le gouverneur Walker, et de tous ordres et instructions.

PASSAGES.

Vicksburg, 16 décembre.—Un matin paissaient, en descendant le fleuve,—à 3 heures, le Chancelier,—à 10 heures, le Peter Tellon, une heure après, le Fanny Bullitt.

Dépêches du soir.

NOUVELLES DE WASHINGTON.

Washington, 16. — Le Sénat a adopté la liste du comité de permanence, par 30 voix contre 16.

L'orateur Green est en opposition à M. Douglass dans les affaires du Kansas.—M. Douglass dans ses réponses maintient qu'une forme de gouvernement républicaine doit requérir l'assentiment du peuple sur toutes les clauses de la constitution proposée par sa convention. Tout cela qu'il n'a pas jusque là ne répondrait pas à la constitution des Etats Unis et aux principes de l'acte du Kansas Nebraska.

En répondant aux assertions de M. Green, prétendant que le peuple du Kansas jouit actuellement de la constitution immédiatement après l'admission de ce territoire comme Etat —M. Douglass a déclaré d'avoir entendu dire que le gouvernement ne pourrait exécuter qu'en lésé et seulement alors, par une convention nommée par les deux tiers de la législature; que le président Buchanan, dans un message avec la constitution de Lecompton), il se verrait obligé de renforcer l'armée et de faire respecter cette constitution à la pointe de la bayonnette.

M. Green a répondu qu'une convention peut être appelée à n'importe quelle époque, pour changer la constitution.

Le Sénat a reçu de la suite de la discussion à lundi prochain, et s'est ajourné.

Marchés—New York 16—Le coton est en baisse. Upland middling 10 1/2. Farine 4 35 à 4 75. Le blé est en baisse. Le maïs est recherché. Le pétrole est inaugissant; graisse 9 1/2 à 10 1/4.

Cincinnati, 16.—Farine en demande pour exportation à 4 75 et 2 85; whisky 16; cochon 4 75 à 5 00. Blé 1 05 à 1 07. Maïs 50 à 52.

New York, 16.—Le marché monétaire n'a pas changé; le loan paper est recherché à 7 et 8 pour cent. Les stocks sont en hausse.

M. N. P. Banks a donné sa démission de représentant au Congrès. On sait qu'il a été élu gouverneur du Massachusetts.

MASQUES ET COSTUMES.—Nous croyons devoir rappeler à nos lecteurs que Mme Fabio, rue Conti, entre Bourbon et Dauphine, a reçu un magnifique assortiment de masques, domines et costumes pour bals masqués. Mme Fabio a cet effet renouvelé ses costumes. Voir aux annonces.

PASSAGES.—M. Bonnet, Boutique 5, rue Bienville, prie les personnes qui auraient pour ses voyageurs à Paris, de vouloir bien le lui faire savoir, afin qu'il puisse à ces ceux qui auraient pour but d'acheter quelque objet ou marchandise pour leur compte et de leur éviter tout ennui à ce sujet.

GRAND TOMBOLA.—Nous sommes en pleine saison de tombolas. Celle qui vient de s'ouvrir sous les auspices de la rue Bayou, rue Royale près de la rue d'Orléans, verra sans doute un grand nombre de billets vendus rapidement. Une chose qui paraîtra étonnamment dans nos colonnes renfermera tous les renseignements nécessaires au public. Nous nous contenterons de dire aujourd'hui que le capital de la tombola est de 4,000 piastres représente par des lots dont beaucoup ont une haute valeur. Le principale prime est une belle maison située rue Marais, dans le troisième district. Les autres se composent de terrains situés à Mandeville, de pianos, d'armes de prix, de bijouterie, d'argenterie, de montres, de vêtements, enfin toutes à la fois, de diamants, de plusieurs millions.

Le tirage aura lieu le 1er janvier prochain à 11 heures du matin.

CHRONIQUE LOCALE.

BAL.—Hier soir, dans une rixe, sur la Levée près de l'embouchure des rues Julie et Basse, quelques citoyens s'amusaient un homme qui était ivre. Celui-ci, irrité par le traitement qu'on lui faisait subir, tira un couteau et en frappa un de ses agresseurs, nommé Edouard Lacroix, qui tomba mort sur le coup. Le meurtrier a été transporté à l'hôpital de Charité, mais aujourd'hui il a été remis à la garde de la police.

Le cadavre de Lacroix a été transporté à la morgue.

Le meurtrier est un jeune homme d'une vingtaine d'années, d'une assez belle apparence. Il paraît qu'il a été provoqué par Lacroix.

LA CUVE DU TELEGRAPHE TRANSATLANTIQUE.—On lit sur le *Times* de Plymouth, 14 novembre, au *Times* est également *Empire*, de la Compagnie du télégraphe transatlantique immédiatement après l'admission de ce territoire comme Etat —M. Douglass a déclaré d'avoir entendu dire que le gouvernement ne pourrait exécuter qu'en lésé et seulement alors, par une convention nommée par les deux tiers de la législature; que le président Buchanan, dans un message avec la constitution de Lecompton), il se verrait obligé de renforcer l'armée et de faire respecter cette constitution à la pointe de la bayonnette.

M. Green a répondu qu'une convention peut être appelée à n'importe quelle époque, pour changer la constitution.

Le Sénat a reçu de la suite de la discussion à lundi prochain, et s'est ajourné.

*** Montrez moi, dit un sceptique, toutes les toilettes qu'une femme a prises dans sa vie, et je vous dirai son histoire.

*** Quand le père de feu Louis Philippe était gouverneur de l'Inde, il alla rendre visite au roi de Lahde, à Lahore, et fut présenté sa femme, lady Dalhousie. Or, cet usage était contraire aux préceptes de politesse dans l'Inde, le roi ne peut se montrer à sa femme pour la première fois en public. Après quelques mesures de conciliation, dit-on, on paya, et l'on se mit à table. Mais, malheureusement, cette femme.—Lord Dalhousie eut beaucoup de peine à persuader au roi indien que les Anglais ne voulaient plus leur femme.

*** Réponse d'un cocher.

Le maître.—Pourquoi Adam a-t-il mordu la pomme?

L'écuyer.—Parce qu'il n'avait pas de couteau.

*** Un mari regrettait la perte de sa première femme en présence de la seconde.

—Mon ami, répliqua celle-ci, personne plus que moi ne regrette votre première femme,—car alors vous ne m'auriez pas épousée.

FEUILLETON.

LES MASQUES D'OR.

Roman de Mœurs contemporaines.

II.

LE PETIT LEVER.

Le boudoir de Mme de Montgaza était un des mille musées d'antiquités créés par la fantaisie des modernes bric-à-brac. Vous y auriez méconnu ou jeté la confusion de tous les styles; le meuble de Boule aux filets d'or, aux volutes rouges, la console en bois de rose; le fauteuil Louis XIII, aux pieds en spirales; la bergère Pompadour, offrant ses vastes flancs à la tapisserie; les chaises chinoises, le tapis moquette et la tapisserie des Gobelins, masquaient la porte avec ses dauns de nymphes et de lauriers. Quelques petits tableaux, un portrait de Boucher, et, aux fenêtres, des tentures de soie bien de cet compositeur est ensemble exquis. Le plafond, peint en bleu de ciel, offrait une étagère charmée de cadrets précieux, bures, ouvrages d'ivoire, de nacre, statuettes de Saxe. Il avait fallu tous les caprices et toute la volonté d'une femme du monde, pour ensasser tant d'objets précieux en une place si étroite.

Comme les rois du temps jadis, Juliette tenait en ce lieu son petit lever. Rayonnante d'une de ces toilettes savantes-du-matin, dont les Parisiennes, une étant assise dans son fauteuil favori, tandis que Fanny achevait de lui friser les cheveux, elle causait gaiement avec Ernest, qui, debout, les mains appuyées sur le dossier du fauteuil de sa maîtresse, jouait avec les boucles de sa chevelure.

Ernest de Fonchenille, secrétaire particulier d'un ministre, le comte de Maubrun, offrait une rare variété de jeune adonis. C'était l'assurance politique, la gravité mûrie avant l'âge, une gravité factice, il est vrai, contrastant avec la moustache coquette, le frac élégant et les cheveux artistement bouclés. Il avait toujours à la bouche quelque parole profonde et sentencieuse; des expressions parlementaires qui étaient une note discordante au milieu de ses galanteries les plus tendres: s'il voulait être leger par le discours, il était puissant par le style, et sous tous les rapports, M. Beale, appartenait à l'armée des Etats Unis, a fait un rapport dans ce sens. Il s'adresse à M. Pasco au secrétaire du département de la guerre. Les chasseurs ont rendu d'éminents services dans le parcours de la route du sud, bien que leurs conducteurs ne soient pas encore familiarisés avec leurs habitudes. On leur a imposé, au point de départ, une charge de 100 livres qu'ils ont heureusement jetée en jouant et ensuite graduellement diminuée dans le cours du voyage.

Il devient probable que le facile mode de transport qu'ils offrent sera adopté pour l'usage de l'armée dans ses lointaines excursions. Les femelles sont moins fortes que les mâles, qui peuvent supporter presque le double de la charge des premières. Leur nourriture ne donne aucun embarras. Ils la trouvent et dans les régions les plus montagneuses, comme aliment des végétaux qui abondent dans les déserts de l'Amérique et que refusent même les mulets. Ils sont des plantes graisseuses où le feuillage aime de petits buissons, dont aucun autre animal ne veut se nourrir. Ils préfèrent les feuilles des arbres à l'herbe. On s'exagérait que leurs pieds ne pussent pas franchir aisément les passages remplis de graviers qui se trouvent sur la route, entre San Antonio et El Paso. Les craintes conçues à ce sujet sont complètement dissipées. Ils sont restés souvent sans boire pendant vingt et vingt six heures, marchant dans une chaleur de plus de 102 degrés Farenheit et, après ce temps, ils paraissaient indifférents à l'eau qu'on leur offrait.

LE LIT DE HENRI VIII.—Nous trouvons dans les anciens Mémoires bien des exemples de cette exagération ridicule de l'étiquette, qui, dans certaines cours, assujettissait les souverains et les courtisans aux règles les plus tyranniques: mais le document suivant, emprunté à un manuscrit de la bibliothèque du duc de Norfolk, dont un des ancêtres, lord Arundell, fut chambellan de Henri VIII, dépasse tout ce qu'on peut imaginer de plus excentrique dans ce genre. Ce document curieux est relatif au cérémonial observé pour le coucher et le lever du monarque. Le cérémonial dont il est question avait été rédigé par l'ordre du roi et approuvé par lui en conseil. En voici le texte:

Io "Un page ira, avec une torche en main, à la garde robe de lit du roi, d'où il fera apporter dans la chambre à coucher les objets nécessaires pour faire le lit. Ce lit sera fait par quatre huissiers de la chambre, sous le commandement d'un gentilhomme. Le page se tiendra au pied du lit avec sa torche.

—De plus que ce lit, ne sera touché ni mains deux huissiers, à qui le gentilhomme commandera ce qu'ils doivent faire. A l'un d'eux, il ordonnera de fouiller la paille avec son épée, pour voir s'il ne s'y trouve rien de dangereux; à l'autre de jeter sur la paillasse le lit de plumes; et à un troisième de se laisser tomber sur ce lit de plumes pour voir s'il est en bon état. Alors, tous ensemble remonteront ce lit et étendront dessus le traversin, mais sans marquer la place où il doit rester. Puis, prenant des mains des gens de la garde-robe une couverture de futaine, ils la tiendront par les quatre coins, attendant que le gentilhomme leur dise comment ils devront l'étendre sur le lit. Par dessus cette couverture, est mis le premier drap; on les roule ensemble à leurs extrémité entre la paillasse et le lit de plumes. Le second drap est reçu et placé de la même manière."

Nous faisons grâce au lecteur du reste de la description. Enfin les oreillers sont mis à leur place. Alors deux huissiers doivent faire une croix sur le lit et le baiser à l'endroit que leurs mains ont touché.

Chacun d'eux, bien à la fin de ce singulier document, placera une statue d'argent devant les bords du lit, puis tirera les rideaux. Un écuyer placera l'épée du roi à la tête du lit, qu'un autre écuyer chargera un page de confiance de garder jusqu'à l'heure où le roi sera disposé à se coucher. Un groom ira avec une torche, pendant que les fait le lit, chercher un pain, un pot de bière et un autre de vin, pour les gens employés au lit du roi. Enfin, le gentilhomme doit défendre que quiconque ne puisse et doit entrer dans cet objet sur le lit du roi, de peur de tacher la riche courtepointe. Il est aussi défendu de s'essuyer les mains aux tapisseries de cette chambre.

Ce dernier paragraphe nous donne en tout cas une faible idée de la propreté habituelle des familiers du roi Henri VIII.

L'AMBASSADE SIAMOISE A LONDRES.—*Le Morning Post* dit que les divers degrés de rang parmi les membres de l'ambassade siamoise sont indiqués par la coiffure. Ainsi, le fils aîné du premier roi porte un chapeau conique avec bords de quelques centimètres de largeur. Les bords des chapeaux des suivans diminuent graduellement jusqu'aux derniers servi teurs, dont les chapeaux sont exactement sans bords.

Le même journal donne les noms des deux souverains de Siam, noms curieux, dont la longueur rappelle assez avantage ces nomenclatures étendues qu'on impose, à leur baptême, aux princesses espagnoles et espagnoles. Le premier roi s'appelle:

Phra Brad Somdetch Phra Paramendr Maha Mongkut Phra Chom Klao Chaou yu Hua.

Et le second roi:

Phra Bar Somdetch Phra Pawarendr Rasmestr Bhaiwaiser Phra Pin Klao Chaou yu Hua.

A quelques syllabes près, les deux noms sont semblables. Le prédécesseur immédiat du premier roi se nommait:

Shaudi pak lap chaokuang pi mohuluk wauar.

POUR RIRE.

*** Un médecin entrant à l'hôpital, à l'infirmier de salle:

—Combien de décès?

—Neuf.

—Comment cela? j'ai prescrit des ordonnances.

—C'est vrai, mais le docteur ne m'a pas voulu prendre la médecine.

*** Montrez moi, dit un sceptique, toutes les toilettes qu'une femme a prises dans sa vie, et je vous dirai son histoire.

*** Quand le père de feu Louis Philippe était gouverneur de l'Inde, il alla rendre visite au roi de Lahde, à Lahore, et fut présenté sa femme, lady Dalhousie. Or, cet usage était contraire aux préceptes de politesse dans l'Inde, le roi ne peut se montrer à sa femme pour la première fois en public. Après quelques mesures de conciliation, dit-on, on paya, et l'on se mit à table. Mais, malheureusement, cette femme.—Lord Dalhousie eut beaucoup de peine à persuader au roi indien que les Anglais ne voulaient plus leur femme.

*** Réponse d'un cocher.

Le maître.—Pourquoi Adam a-t-il mordu la pomme?

L'écuyer.—Parce qu'il n'avait pas de couteau.

*** Un mari regrettait la perte de sa première femme en présence de la seconde.

—Mon ami, répliqua celle-ci, personne plus que moi ne regrette votre première femme,—car alors vous ne m'auriez pas épousée.

ATTENTION.

Bottes, Souliers et Chapeaux.

*** L'attention particulière des acheteurs est appelée sur le grand vente de Drape, casimirs, etc. d'environ dix huit mois, au magasin de M. H. Planes, No 26 rue Vieille Levée.

Indienne, Drap, Casimire, etc.

*** L'attention particulière des acheteurs est appelée à la grande vente de Drape, casimirs, etc. qui aura lieu aujourd'hui, à 10 heures, au magasin d'encan de E. Peychaud, Hyde & Co, No 28, rue de la Vieille Levée.

Conditions à la vente.

CADEAUX....CADEAUX.

CHEZ

H. FRANKO,

No 160, rue Poydras.

A partir d'aujourd'hui, chaque client qui a fait ses achats pour la somme de $5 recevra un assortiment de BOITES A MUSIQUE,

MONTRES,

BIJOUX,

DIAMANTS OU PERLES,

recevra un CADEAU sur la même somme.

Les autres articles vendu aux mêmes prix que chez les autres vendus aux plus bas prix.

Les montres sont garanties d'un an.

Prêt de Bijoux pour bals et soirées, au magasin de

17déc—1m H. FRANKO.

Institution Catholique pour l'instruction des Orphelins dans l'Indigence, 3me District

Les sœurs de cette Institution et le public en général respectueusement informent que le service DIVIN aura lieu aujourd'hui, à la chapelle de leur établissement, rue Bayou, 2e de courant, à 9 heures du matin, à la mémoire de feue sœur BERNARD COUVENT, fondatrice de son établissement. Le service sera une grand, 2e de courant, à 9 heures du matin, à la mémoire de feue sœur BERNARD COUVENT, fondatrice de son établissement. Le service sera une grand messe, avec sermon et deux petites messes basses.

H. P. DUPUY DE LOME, Président.

REDUCTION DE PRIX.

Ayant de ne pas, je soussigné fera une remise de 25 cent. sur tout achat au comptant s'élevant au moins à $5.

En d'autres termes

TOUTE PERSONNE ACHETANT POUR $5 N'EN PAIERA QUE 4.

Rue de Chartres, No 107, 16déc LIBRAIRIE NOUVELLE

AVIS.

Le public est par ce présent donné notification que le soussigné a été nommé agent pour la vente à l'encan de tous les articles de commerce, et qu'il a établi son bureau d'encan au No 18, rue Baronne, le LUNDI, 11 janvier 1858, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après midi.

Il fera aussi des ventes à domicile, si désiré.

10déc au 11—1an ALBERT G. BLANCHARD, secrétaire.

Fabrique de Pleurs artificielles.

Mme A. FOURNIER,

PREVIENT les dames qu'elle vient de recevoir par les derniers arrivées un joli assortiment de fleurs nouvelles, ainsi que un assortiment de vases garnis de fleurs convenables pour cadeaux.

La salon de vente de fleurs pour arrement de votre robe et les commandes de leurs sont exécutées avec le plus grand soin.

No 28, rue de la Levée, entre Bienville et Conti.

MOUTARDE! MOUTARDE!

BEAU, auvergnat-huit, par le soussigné, en dehors du quartement du sauvre Nuremberg, 1000 pots de Bordeaux, 1000 pots de Dijon, 1000 pots de Meaux, 1000 pots de Grey, fabriqués spécialement pour le marché de la Nouvelle-Orléans.

15 déc—1m CHARTIER et COMP.

A LOUER—Une belle maison de résidence à l'encoignure des rues Esplanade et Condé et un magasin au dessous avec deux chambres.

W. A. GORDON & CASTILLO.

15 déc—3 118, rue Gravier.

AVIS AUX FAMILLES.

Le docteur SANTIAGO MORLA, ex-médecin des hôpitaux civils et militaires de l'Algérie, médecin de S. A. le Pacha de Tripoli de Barbarie, décoré d'une médaille d'honneur par l'empereur des Français pour le choléra de 1849 membre fondateur de la Société de Médecine et Chirurgie d'Alger, a l'honneur d'informer le public qu'il a fait usage pendant de longues années de l'Alcade des malades de poitrine, intestinales, des convalescents, des maladies nerveuses qui font tant de ravages dans ces pays chauds et humides. Aussi en a-t-il établi dans cette ville le dépôt pour toutes les Amériques du Sud et Antilles. Il donnera des consultations en français, italien, espagnol, italien, portugais et maltaise.

Il procure à toutes les personnes affligées de guérison instantanée des maux de dents; S'adresser cependant à M. Pyfrench, Hyde & Co, rue de la Vierge et de St François, où tout malade pourra le consulter.

ANT. DUBUC, secrétaire,
No 20, Place d'Armes.

Avis aux Dames.

280, *Rue Royale, entre Dumaine et St Philippe*

Les seule qui aient reçu la médaille d'or à l'Exposition universelle de 1855. Mme PLANCHON, ancienne élève de Mme Herbaut, artiste des théâtres de la ville, invite les dames élégantes et de bon goût à se faire faire un de ces gracieux et ravissants chapeaux de paille de riz, qui sont devenus la mode de Paris. Ces chapeaux, d'une légèreté et d'une fraîcheur sans égales, sont d'un goût exquis et ne craignent ni la pluie ni la poussière. Ils sont d'un entretien facile et peuvent se laver comme une mousseline. Mme Planchon a aussi un assortiment de fleurs et de rubans de toutes nuances, ainsi que de chapeaux de paille de riz, de crin et de soie, pour hommes, dames et enfants.

Mme Planchon a l'honneur de prévenir ses pratiques et le public en général, qu'il vient de recevoir par le dernier arrivage un assortiment de marchandises choisies à très bon marché. Elle a aussi un grand assortiment de VOILES DE DENTELLE, de VOILES DE TULLE, de CRAVATES, de FICHUS, de MANCHETTES, de COLS, de BRETELLES, de BOURSES, de BOUTONS, de BOUCLES, de CEINTURES, de BOUCLES D'OREILLES, de BROCHES, de BAGUES, de CHAINES, de MONTRES, de PORTE-MONNAIES, de PORTE-CIGARES, de PORTE-CRAYONS, de PORTE-PLUMES, de PORTE-CRAYONS, de PORTE-PLUMES, de PORTE-CRAYONS, de PORTE-PLUM